

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 17 juin 2021

La séance est ouverte à 21h00.

Sont présents : André PECH, Christine BISCANS, Roxane LACUBE,
Maggy PEYRADE, Jean-Louis CRESPO et Philippe CALVAYRAC.

Absent : Thomas CAVAYE (pouvoir à Mr le Maire).

Ph. CALVAYRAC est désigné secrétaire de séance.

- Approbation du compte-rendu de la séance du 12 mai 2021.

Ch. BISCANS conteste les dires de Ph. CALVAYRAC au sujet de J.L CRESPO. Elle estime inexacte et infondée l'expression de la participation de celui-ci à la médiation « au côté » du GAEC.

Elle estime aussi que Mr le Maire aurait dû obliger les gens à débroussailler (ainsi qu'il en a le droit) plutôt que de les inciter à le faire. Mr le Maire lui répond que cette incitation a porté ses fruits puisque les personnes concernées ont pratiqué le nettoyage des parcelles en cause ou vont le faire sous peu.

Le compte rendu est approuvé par six voix pour et une voix contre.

- Organisation du scrutin des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Il sera nécessaire de faire entrer les votants un par un dans la salle.

Un parti politique a désigné des assesseurs afin de s'assurer de l'honnêteté du scrutin. Il est prévu dix assesseurs pour le territoire du Val de Dagne.

Planning des présences des conseillers municipaux :

08h00 – 10h00 : R. LACUBE et Ph. CALVAYRAC.

10h00 – 12h00 : M. PEYRADE et T. CAVAYE.

12h00 – 14h00 : Ch. BISCANS et JL CRESPO.

14h00 – 16h00 : R. LACUBE et Ph. CALVAYRAC.

16h00 – 18h00 : Tous les conseillers disponibles.

A partir de 18h00 tous les conseillers devront être présents pour le dépouillement.

Mr le Maire sera présent toute la journée excepté un court moment pour le déjeuner.

Cette organisation sera valable pour les deux tours.

- Questions diverses

J. STEPHAN désire créer un balcon surplombant la place de la mairie sur 4 mètres. Le Conseil est réticent à cette idée car cela créerait un précédent, ce qui n'est pas souhaitable. La place de la Mairie fait partie d'une voie départementale. Le Département, consulté, est opposé à ce projet.

Le terrain que veut acheter Mr BONNAFOUS, et qui est soumis à l'achat d'un chemin pour être constructible, va faire l'objet d'une médiation à la DDTM.

Emilie GROS demande à ce que le chemin qui part de la route du Picou (à côté de chez elle) et va au pied de Montlaur soit nettoyé. La commune va attendre qu'il soit débarrassé de tous les encombrants et en particulier du matériel entreposé avant d'intervenir.

L'architecte des Bâtiments de France s'est enfin manifesté auprès de la Mairie au sujet de l'église.

La SAFER a obtenu gain de cause pour l'achat des parcelles dans le périmètre de protection de la source. (Prix de 4000 €)

L'Agglo est intervenue afin de réparer la station d'épuration.

Il y a des fuites au branchement de la source. Mr le Maire soupçonne encore une dégradation douteuse.

La colonne à eau a été accidentée, heureusement de façon bénigne. Une poignée d'un coût de 45 € à suffi à la réparation.

Des rumeurs courent dans le village qui prétendent que les citernes de l'aire de lavage et de remplissage aient coûté 10.000 €. Comme précisé dans un conseil précédent, ces citernes ont coûté chacune 1300 € installées.

Explication de Mr le Maire sur le fonctionnement futur de l'aire de lavage (compteur à clé pour chaque utilisateur).

La séance se termine à 23h00 par la signature des délibérations.

Le Secrétaire Ph. CALVAYRAC



Le Maire A. PECH

